

**Déclaration des Organisations CGT et FORCE OUVRIERE à la Commission Professionnelle
Consultative du Travail Social et de l'Intervention sociale**

Du 23 février 2016

**CGT et FO contre « la déchéance » de tous les diplômes d'État et certificats du Travail Social, par la
polyvalence**

- Le Plan d'action gouvernemental du Travail Social du 21 octobre 2015 a confirmé le principe de suppression des 14 diplômes d'État et certificats du Travail Social, entérinant la casse des métiers. La logique est de substituer « *la construction de socle commun à chaque de niveau de qualification* » assorti de « *l'introduction de modules optionnels de spécialisation approfondie en fin d'études.* » Cette évolution de l'architecture, a aussi pour objectif de *permettre une plus grande flexibilité.*

Au cours des différentes instances, nous avons **rappelé notre ferme opposition à la remise en cause des 14 diplômes d'état et certificats.**

Pour préparer la suppression de diplômes actuels, le gouvernement a fixé comme objectif de **développer la polyvalence des professionnels et d'aller vers un diplôme transversal.**

Cette première étape avait débuté par la **suppression des diplômes d'État de niveau V d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP) et d'Auxiliaire de la vie Sociale (DEAVS) dès 2016 avec adjonction des Auxiliaires de Vie Scolaire** par la création d'**un seul diplôme de niveau V.**

La CGT et FORCE OUVRIERE s'y étaient opposées le 25 juin 2015, soutenus par la mobilisation des professionnels contre la polyvalence et la casse du Travail Social.

Malgré tout, le gouvernement, vient de sommer la Commission de préparer la mise en œuvre du Plan gouvernemental et continue ainsi le travail de casse engagé.

Est programmée la révision de ***l'ensemble des diplômes du niveau V au niveau I autour d'un corpus commun de connaissances et la création de passerelles avec les métiers du paramédical, de l'animation et de la médiation.***

Malgré notre opposition du 29 janvier 2016, la feuille de route n'a pas changé. La CPC ne serait plus qu'une chambre d'enregistrement aux ordres du gouvernement. Pour preuve, les réunions mensuelles imposées à la CPC pour répondre au cahier des charges avant l'été 2016.

Afin de **garantir leur indépendance revendicative, la CGT et FO** refuseront de participer, sous quelque forme que ce soit, à la co-élaboration de cette casse des diplômes d'Etat.

Face à ce diktat qui va à l'encontre des positions défendues par nos organisations syndicales la CGT et FORCE OUVRIERE tiennent à rappeler leurs revendications à savoir :

- La **revalorisation salariale** de tous les professionnels du Travail Social, du niveau V au niveau I par **des classifications débutant a minima à 20% au-dessus du SMIC,**
- **Le maintien de tous les diplômes d'Etat et certificats du Travail Social d' avant 2002.**
- **Le refus de la polyvalence et l'abandon du décret promulgué pour les diplômes de niveau V**

- **L'abandon du Pacte de Responsabilité** qui s'ordonne autour la réduction de 50 milliards de dépenses publiques dont les dépenses de santé, de solidarité et d'action sociale et médico-sociale.
- **L'arrêt des fermetures** d'établissements, de services, de places, de lits et d'emplois,
- **La création de tous les emplois nécessaires** en tant que de besoins,
- **Le maintien du Statut de la Fonction Publique, des conventions collectives, du Code du travail actuel et leur amélioration.**